

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- les achats des médicaments à l'étranger en cas d'absence des vignettes ou codes-barres une facture du pharmacien est exigée en plus de l'ordonnance du médecin prescripteur

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée une fois par an.

Adresses Mails utiles

- | | |
|---|-----------------------|
| <input type="checkbox"/> Réclamation | : contact@mupras.com |
| <input type="checkbox"/> Prise en charge | : pec@mupras.com |
| <input type="checkbox"/> Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

Le MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

199339

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : A1407

Société : ROYAL AIR MAROC

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : NAHAL KHALID

Date de naissance : 03/12/1974

Adresse : GASA R.L. 10 CA

Tél. : 0667 637593

Total des frais engagés : 483,10 Dhs

Cadre réservé au Médecin:



Date de consultation : 04/12/2023

Nom et prénom du malade : NAHAL KHALID Age: _____

Lien de parenté : Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : AFFECTUATION

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie : _____

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : _____

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : YASSINE

Le : _____ / _____ / _____

Signature de l'adhérent(e) : YASSINE

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
24/12/13	92		250 Dhs	 Dr FARHATINE DACIR SPECIALISTE OTO-RHINO-LARYNGOLOGISTE Bd Mohamed Bouziane - Rés. Farhatine 3 1er étage . N° 1 . Sidi Othmane - CASABLANCA Tel. : 0522.66.57.66

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Dr MHADI FADWA Tél: 06 76 98 55 77 Douar Ijajia Commune Ijajia Ouled Taleb - Mediouna	09/12/2023	83,15
	INPE	
	0920963361	

ANALYSES - RADIOPHARMACIES

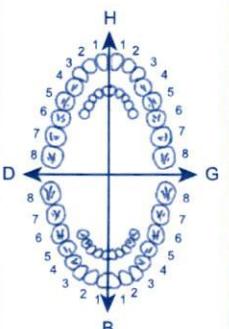
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
RADIOLOGIE CASA BOURNAZEL Avenue Colonel El Attam, Quartier Béchar Béchar - Tel 05 22 71 92 68	07/12/13	215	150 DH RADIOLOGIE CASA BOURNAZEL Colonel El Attam, Quartier Béchar Béchar - Tel 05 22 71 92 68

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

VOLET ADHERENT

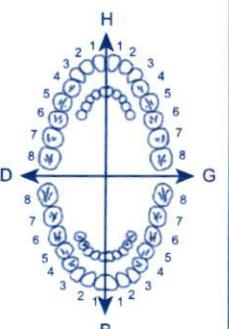
* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.



O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
00000000	00000000
35533411	11433553



(Création, remont, adjonction) Fonctionnel Thérapeutique nécessaire à la profession

VISA ET GACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

MONTANTS DES SOINS

DEBUT
D'EXECUTION

FIN
D'EXECUTION

COEFFICIENT
DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DATE DU
REVIS

DATE DE

DATE DE

Dr. Hassan DACHI



Spécialiste des maladies et chirurgie du :
Nez - Gorge - Oreille - Larynx
et Chirurgie de la face et du cou

الدكتور حسن داشي
اخصائي في امراض و جراحة :
الاذن، الانف، الحنجرة
جراحة السمع، الوجه و العنق

ORDONNANCE

Casablanca, le :

04/12/23

Mr - Mme - Enfant :

NHAila Khalid

- RADIO DU CAVUM DE PROFIL
- RADIO DES OS PROPRES DU NEZ
- RADIO PULMONAIRE
- BLONDEAU
- BLONDEAU - SCANNER
- SCANNER :
- IRM :
- SCINTIGRAPHIE THYROIDIENNE
- RADIO PANORAMIQUE
- ECHOGRAPHIE :



Dr. Hassan DACHI

Spécialiste des maladies et chirurgie du :
Nez - Gorge - Oreille - Larynx
et Chirurgie de la face et du cou



الدكتور حسن داشي

خصائص في أمراض و جراحة :
الأذن . الأنف . الحنجرة
جراحة السمع، الوجه و العنق

ORDONNANCE

Casablanca le 26/12/13

Natalia



Dr Hassan DACHI
SPECIALISTE EN ORL
Oto-RHINO-LARYNGOLOGISTE
Bd Mohamméd Bouziane - Rés. Farhatine 3
Casablanca - N°1 - Sidi Othmane
Tél. 0522.56.57.58

30,00 Nurodyl fce

(SV)

1x x 2' + 1x 1'

53,10 Relax

(SV)

1x x 2'

83,1

PHARMACIE WELLNESS S.A.R.L.A.U
Dr MHAUD / FADWA
Tél. 06 76 98 55 77
Douar Hlaïte Commune
Majatia Oulad Taleb - Mediouna

Dr Hassan DACHI
SPECIALISTE EN ORL
Oto-RHINO-LARYNGOLOGISTE
Bd Mohamméd Bouziane - Rés. Farhatine 3
Casablanca - N°1 - Sidi Othmane
Tél. 0522.56.57.58

RADIOLOGIE CASA BOURNAZEL



الفحص بالأشعة
بورنازيل البيضاء

Dr. Ouadie EL ALAMI
د. وديعة العلمي

Dr. Nadia MARDHI
د. نادية مرضي

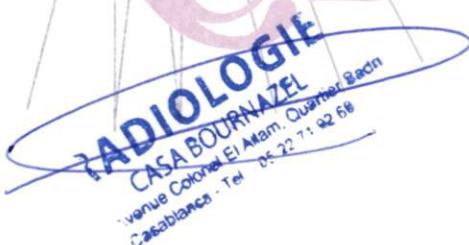
Casablanca, le 04/12/2023

FACTURE N° : 04788/2023

Nom & Prénom : NHAILA KHALID
Date d'examen : 04/12/2023

Examens	Honoraires
PANORAMIQUE DENTAIRE	150 DH
NET A PAYER	150 DH

Arrêté à la somme de :
CENT CINQUANTE DH



RADIOLOGIE CASA BOURNAZEL



الفحص بالأشعة
بورنازيل البيضاء

Dr. Ouadia EL ALAMI

د. وديعة العلمي

Dr. Nadia MARDHI

د. نادية مرضي

Casablanca , le 04/12/2023

PATIENT

: NHAILA KHALID

EXAMEN(S) REALISE(S)

: PANORAMIQUE DENTAIRE

RESULTAT:

- Extractions et soins dentaires multiples.
- Matériel de prothèse visible au niveau des dents 13, 14, 15, 16, 23, 24, 25, 26, 46 et 47.
- Légère déminéralisation de l'os alvéolaire péri apical des dents 21 et 47.
- Horizontalisation avec inclusion quasi totale de la dent 38.
- Légère inclusion coronaire de la dent 48.
- Les racines des dents 38 et 48 se projettent sur le canal mandibulaire.
- Images d'inclusions radiculaires dentaires dans le plancher des deux sinus maxillaires.
- Diminution de la transparence des bas-fonds sinusiens maxillaires pouvant témoigner d'une sinusite.

Dr. NADIA MARDHI
RADIOLOGIE
148, Avenue Colonel El Allam, Quartier Sadri
Arrond. Moulay Rachid - Casablanca
Le code INPE : 09169912

Merci de votre confiance
Signé : Dr MARDHI

148, Avenue Colonel El Allam, Quartier Sadri
Arrond. Moulay Rachid - Casablanca
Tél : 05 22 71 92 69 - IF: 15256670 - Patente: 37972212 - INPE : 091190249 - ICE : 002025401000057

رقم 148، شارع العقيد العلام، حي السدرى مقاطعة مولاي رشيد - الدار البيضاء

N°: 148, Avenue Colonel El Allam, Quartier Sadri, Arrond. Moulay Rachid - Casablanca

Tél : 05 22 71 92 69 - IF: 15256670 - Patente: 37972212 - INPE : 091190249 - ICE : 002025401000057